

*Communiqué de presse*  
*17 avril 2025*

## **Opco EP lance un nouveau portail pour simplifier la gestion des financements des organismes de formation**

**Afin d'améliorer l'efficacité des démarches de financement et de proposer aux organismes de formation une plus grande autonomie dans la gestion de leurs dossiers, Opco EP, l'Opérateur des Compétences des Entreprises de Proximité, déploie un nouveau portail leur permettant un meilleur suivi des demandes.**

### **Un portail repensé pour une meilleure expérience utilisateur**

Le portail [messervicesenligne-of.opcoep.fr](https://messervicesenligne-of.opcoep.fr) a été repensé de manière plus intuitive et ergonomique pour répondre aux besoins spécifiques des organismes de formation. Désormais, ils auront une vision d'ensemble de leurs activités et de l'avancement de leurs dossiers, en temps réel, avec de nouveaux tableaux de bord et d'indicateurs de suivi. Avec la dématérialisation des démarches, les organismes de formation peuvent effectuer l'ensemble de leurs demandes en ligne et, si besoin, corriger certaines informations (compléments, annulations) afin d'assurer la conformité des dossiers.

### **Une gestion des demandes de financements dématérialisée et plus efficace**

En misant sur la dématérialisation, Opco EP souhaite simplifier et sécuriser les démarches en ligne, garantissant une gestion plus fluide et un traitement des dossiers optimisé. En effet, ce portail a pour objectif d'améliorer le processus de dépôt et le suivi des demandes et de raccourcir les délais de traitement des paiements. Une évolution qui permet aux organismes de formation de gagner en productivité, de mieux répondre à leurs obligations, de faciliter les échanges entre les acteurs concernés et de renforcer la sécurité lors des contrôles.

*« Avec ce nouveau portail, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner les organismes de formation, au plus près de leurs besoins. Ensemble, nous partageons un objectif commun : promouvoir et rendre accessible la formation professionnelle pour tous. Pour cela, nous améliorons nos processus et nos démarches d'accès à la formation. Ce portail est un outil clé pour aider les organismes à mieux valoriser leurs formations et favoriser le développement des compétences. »* **explique Arnaud Muret, Directeur général d'Opco EP.**

### **L'innovation au cœur de la stratégie de l'Opco EP**

Ce projet, fruit d'une collaboration entre les équipes de la Direction de l'organisation et des systèmes d'information et celles de la Direction des opérations, s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation et d'innovation d'Opco EP. Conçu pour évoluer, le portail s'adaptera aux futurs besoins, renforçant ainsi l'accompagnement d'Opco EP vers les organismes de formation dans leur développement.

## À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

**opcoep.fr**

**Présidente : Céline Schwebel**

**Vice-présidente : Aline Mougenot**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse Opco EP**

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - [manon.daffara@opcoep.fr](mailto:manon.daffara@opcoep.fr)
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - [opcoep@agenceproches.com](mailto:opcoep@agenceproches.com)